

LONG SÉJOUR
2^e version

**Groupes
et cie**

Long séjour à Maiori sur la côte Amalfitaine

1^{er} au 28 mars 2017



**Départ garanti :
la certitude
de partir !**

**Représentant
sur place !**



**Hébergement incluant une cuisinette!
Incluant 4 excursions et 1 tour d'orientation!**

Partenaire exclusif AIR MILES^{md}

www.groupesetcie.com

LONG SÉJOUR

Séjour à Maiori à la Résidence Hôtel Panoramic

1^{er} au 28 mars 2017

Vous recherchez une nouvelle destination où il vous sera agréable de passer quelques semaines au bord de la mer? La Côte Amalfitaine en Italie est la nouvelle destination-séjour à découvrir! Sur un parcours de 30 km, entre Sorrento et Salerno, vous découvrirez des paysages magnifiques où se succèdent des rochers à l'aspect fantastique plongeant dans la mer, des gorges profondes, des tours sarrasines perchées sur des pitons, des villages accrochés à flanc de montagnes, des vues à vous couper le souffle! Son climat est comparable à celui de la Costa del Sol et vous pourrez profiter des nombreux services offerts par la Résidence Hôtel Panoramic et, de temps à autre, faire des excursions dans des villes et villages d'une rare beauté. Imaginez-vous en train de visiter Sorrento ou Naples... Vous serez émerveillés par la beauté de ces paysages, de l'histoire de leurs peuples, de l'architecture et bien plus encore. La terre et la mer italienne sont fécondes et les produits du terroir sont savoureux : huiles d'olives, poissons, fruits de mer, pâtes fraîches, sauces délicieuses, fruits frais et légumes savoureux. Sans parler de la « dolce vita » originale : nourriture divine, vins capiteux, qualité de vie exceptionnelle... Un vrai paradis!

Votre séjour en Italie sera une expérience culturelle inoubliable remplie de savoureuses découvertes culinaires, de belles surprises et de bons moments. Nous vous invitons à vous installer, pour un moment, comme chez vous en Italie : dans le confort et l'intimité de votre unité.

La ville de Maiori possède la plus longue plage de la Côte Amalfitaine et offre un panorama inoubliable sur une mer d'un bleu vibrant. La mer, la montagne, les jardins et les luxuriantes plantations de citronniers en terrasse forment un décor d'une beauté exceptionnelle. D'autres petites villes de charme sont à proximité de la côte : Ravello (3 km) perchée entre ciel et mer, Amalfi (5 km) d'allure espagnole, Positano (12 km) très prisée des artistes. Ce sera le point de départ pour vos nombreuses découvertes...

N'hésitez pas : faites l'expérience d'un séjour « à l'italienne », vous serez enchantés!

Buon viaggio !

RÉSIDENCE HÔTEL PANORAMIC

Ce complexe résidentiel de 5 étages avec ascenseur vous offre tout le confort nécessaire pour un séjour agréable. Vous y trouverez une atmosphère familiale et un service cordial. Il est situé à proximité du petit port touristique, de la promenade du bord de mer, des boutiques et des magasins d'alimentation. Il y a 26 unités réparties sur les 4^e et 5^e étages : studios ou appartement 2 pièces avec chambre fermée. Ils offrent un coin-cuisine bien équipé, un coin-repas, la climatisation, le chauffage (du 25 septembre au 23 juin, selon les besoins de la saison), l'électricité et une télévision. Plusieurs appartements ont un balcon avec vue sur la mer. Disponible à la résidence : un service de réception, terrasse sur le toit et bien plus...

ITINÉRAIRE

Jour 1 • Montréal—Paris

Rendez-vous en fin d'après-midi à l'aéroport P.-E.-Trudeau de Montréal pour prendre un vol de nuit vers Paris avec Air France. (Repas à bord)

Jour 2 • Paris—Naples—Maiori

À l'arrivée à Paris, vol de correspondance vers Naples, puis accueil par le représentant et transfert par autocar vers Maiori sur la Côte Amalfitaine. Installation à l'hôtel selon le type d'hébergement choisi et début de votre agréable séjour à Maiori, dans un décor d'une beauté exceptionnelle. En fin d'après-midi, tour d'orientation de Maiori et réunion d'information sur le déroulement de votre séjour.

Groupes et cie



Jours 3 à 27 • Maiori en liberté

Journées libres pour vous détendre et explorer la région en toute liberté. Des excursions facultatives vous seront proposées par notre représentant. Profitez-en pour découvrir cette superbe région.

Jour 28 • Maiori—Naples—Paris—Montréal

Transfert vers l'aéroport de Naples pour y prendre votre vol à destination de Montréal (Trudeau), via Paris avec Air France.

Excursions incluses durant le séjour :

(à fréquence d'une excursion par semaine)
(l'ordre des excursions peut varier)

#1 • Excursion à Sorrento (journée complète)

Le matin, départ en autocar avec votre représentant vers Sorrento. Des collines verdoyantes couvertes d'oliviers, de citronniers et de vignes... tel est le paysage de la péninsule sorrentine qui domine la mer de façon spectaculaire. Surplombant le golfe de Naples du haut d'une longue falaise rocheuse, la jolie ville de Sorrento vous attend avec ses jardins fleuris et ses exubérantes plantations d'orangers et de citronniers. À votre arrivée, tour d'orientation de la ville. Le dîner et l'après-midi sont libres pour vos découvertes personnelles. Le retour à l'hôtel est prévu en fin d'après-midi.

#2 • Excursion à Naples (journée complète)

Le matin, départ en autocar avec votre représentant vers Naples, la capitale de la Campanie et la ville des Bourbons. Tour d'orientation à pied à travers le centre historique pour découvrir les ruelles typiques dans le vieux quartier de Spaccanapoli et d'admirer les principaux monuments, dont la Piazza Municipio, le théâtre San Carlo, etc. Puis, tour panoramique en autocar pour découvrir le bord de mer, les quartiers de Santa Lucia, Mergellina et Posillipo. Dîner et après-midi libres pour vos découvertes personnelles. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.

#3 • Excursion à Amalfi (journée complète)

Le matin, départ en autocar avec votre représentant sur la spectaculaire Côte Amalfitaine. Arrêt à la petite ville d'Amalfi, à l'allure espagnole, juchée sur les pentes raides de la spectaculaire côte et ville natale de Flavio Gioia, l'inventeur des « Tables Amalfitaines » réglant la navigation en Méditerranée. À votre arrivée, tour d'orientation de la ville. Dîner et temps libres pour vos découvertes personnelles. Retour à l'hôtel en après-midi.

#4 • Excursion agrotouristique (demi-journée)

En fin de matinée, départ en autocar avec votre représentante pour une visite agrotouristique dans un domaine de la région. Dégustation de produits typiques lors du lunch « spuntino ». Retour à l'hôtel en après-midi.



Le prix par personne :

Réduction si paiement par chèque ou comptant : 40 \$

Studio	Occupation double	occupation triple	occupation quadruple	occupation simple
Avec balcon, vue mer latérale	2 229 \$	N/D	N/D	2 899 \$
Avec balcon, vue mer frontale	2 259 \$	N/D	N/D	2 969 \$
Appartement chambre fermée				
Avec fenêtre, vue interne	2 189 \$	1 979 \$	1 889 \$	2 839 \$
Avec balcon, vue mer latérale	2 349 \$	2 109 \$	2 009 \$	3 249 \$
Avec balcon, vue mer frontale	2 389 \$	2 149 \$	2 049 \$	3 369 \$

Informez-vous des possibilités de partager votre chambre afin d'éviter le supplément en occupation simple.

La vue interne = vue sur le stationnement, édifices ou autres.

Le forfait inclus :

- Les vols de Montréal vers Naples avec Air France
- Tous les transferts à bord d'un autocar grand tourisme
- Les services d'un représentant à Maiori
- L'hébergement pour 26 nuits en studio ou en appartement
- Changement des draps et des serviettes de bain chaque semaine
- Le ménage final à la fin du séjour
- L'excursion à Sorrento à partir de Maiori
- L'excursion à Naples à partir de Maiori
- L'excursion à Amalfi à partir de Maiori
- L'excursion agrotouristique à partir de Maiori
- Le tour d'orientation de Maiori
- Les taxes et frais de service de l'hôtel
- Les frais de manutention des bagages à l'hôtel : une valise de taille réglementaire par personne
- Toutes les taxes

Le forfait n'inclut pas :

- Les excursions facultatives offertes sur place
- Les repas autres que ceux mentionnés dans le programme
- Les entrées et admissions ou toute prestation non spécifiquement mentionnées
- Les pourboires au représentant, aux guides locaux, aux chauffeurs et aux femmes de chambre
- Les excédents de bagages
- Les dépenses personnelles
- Les assurances voyage
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant
- La contribution au fonds de l'OPC (1 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)
- Les honoraires professionnels de l'agence



Bon Voyage!

**Groupes
et cie**

Assurance Voyage
transat

Groupe # TDC0385801G

Joignez-vous à nous!

En participant aux voyages de Groupes et cie vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Club Voyages.

www.groupestcie.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)



est l'intensité physique de ce circuit

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Acceptation des termes et conditions générales: il est de la responsabilité du conseiller en voyages d'informer l'acheteur (voyageur) de la teneur intégrale de ces conditions générales de vente au moment de l'achat. Si nécessaire, le conseiller doit s'assurer d'obtenir de Tours Chanteclerc les informations additionnelles requises pour répondre adéquatement aux questions de l'acheteur. Malgré les efforts de communication déployés par Tours Chanteclerc, et le conseiller en voyages pour transmettre ces conditions générales aux voyageurs, il est de la responsabilité de l'acheteur (voyageur) de lire attentivement et de comprendre ces conditions puisqu'elles entrent en vigueur dès le moment de l'achat. L'achat de ces voyages constitue une entente contractuelle entre l'acheteur (voyageur), le conseiller en voyages et Tours Chanteclerc. Conformément aux lois applicables au Québec, nous avons déployé un effort particulier afin de nous assurer que l'acheteur (voyageur) profite de ces conditions générales de vente.

Pour les services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5 % depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7 % du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Description des prestations : le présent document constitue la description la plus exacte possible des prestations de voyages. Chaque pays présente cependant des caractéristiques propres qui pourraient déplaire à certains: climat, nourriture, us et coutumes, etc. Les pays visités offrent un mode de vie et des usages différents de ceux auxquels vous êtes habitués au Canada ou aux États-Unis; la même remarque s'applique aux normes et aux conditions ayant trait aux services publics, aux commodités et à l'hébergement du ou des pays hôtes. Nous présumons que vous êtes renseignés adéquatement sur votre destination avant d'acheter le forfait que vous avez choisi.

Réservation et dépôt : lors de la réservation, le voyageur devra effectuer un dépôt de garantie d'un minimum de 800 \$ par personne.

Paiement final : le paiement final doit parvenir à Tours Chanteclerc au moins soixante (61) jours avant le départ. Si la réservation est effectuée 60 jours ou moins avant la date de départ, le paiement final doit être effectué lors de la réservation.

Prix indiqués : tous les prix sont en dollars canadiens (\$CAN) basés sur les tarifs et les taux de change en vigueur lors de l'impression de la brochure et ils sont valides à partir de ce moment pour une période de 60 jours. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final, si un changement survenait à cet égard en raison par exemple de la dévaluation du dollar canadien, de l'augmentation du coût du pétrole, des taxes, etc. Les taxes gouvernementales et d'aéroport peuvent être modifiées sans préavis.

Assurances : consulter votre agent de voyages pour toute information concernant un plan d'assurance voyage.

Annulation : (toute annulation doit nous être communiquée par écrit) les frais suivants sont applicables pour toute annulation avant le départ. Pour déterminer le délai d'annulation, la journée même du départ sera exclue : 61 jours ou plus avant la date de départ, le montant du dépôt. De 60 à 31 jours avant le départ : 50 % du coût total du forfait. 30 jours à 22 jours avant la date de départ : 75% du coût total du forfait. 21 jours ou moins avant le départ, 100% du coût du forfait. Si l'annulation d'un ou de plusieurs passagers change la base d'occupation de la ou des chambre(s) pour le(s) passager(s) voyageant toujours, ce(s) dernier(s) devra (ont) déboursé le montant de la différence encourue par de tels changements. Aucun remboursement ne sera effectué par Tours Chanteclerc pour des services annulés par le voyageur ou non utilisés après le départ.

Responsabilités : Tours Chanteclerc est un voyageur titulaire d'un permis d'agents de voyages du Québec et agit en qualité d'agent auprès de compagnies aériennes, transporteurs, hôtels et autres fournisseurs de services dont l'ensemble des prestations compose le forfait que vous achetez. Tours Chanteclerc choisit avec soin ses fournisseurs de service, mais n'exerce aucun contrôle direct sur ceux-ci. En conséquence, Tours Chanteclerc, n'assume aucune responsabilité pour les retards ou défauts des dits fournisseurs de services. Tours Chanteclerc n'assume aucune responsabilité quant aux dommages matériels, corporels ou moraux résultant d'un cas de force majeure, c'est-à-dire un événement imprévisible, inévitable ou irrépressible, ou une cause étrangère à Tours Chanteclerc présentant ces mêmes caractères (tels que maladie, accident, grève, conditions climatiques, bris mécanique, actes de terrorisme, guerre, événements politiques, manifestations, etc.). Tours Chanteclerc se réserve le droit d'annuler ou de modifier une partie du voyage ou le voyage en entier pour des raisons de force majeure. Dans ce cas, Tours Chanteclerc fera tout en son pouvoir pour offrir aux passagers des services équivalents lorsque cela est possible, mais ces derniers n'auront droit à aucune réclamation ou dédommagement pour perte, dommage ou blessure, physique ou mentale, résultant de ces changements. Tours Chanteclerc n'assume aucune responsabilité découlant des déclarations non autorisées, actions, fausses interprétations données ou faites par un agent de voyages ou représentant concernant le standard, la qualité et les services fournis ou avantages, inclus ou non, dans les programmes décrits dans cette brochure. Tours Chanteclerc souligne au passager qu'il est de la seule responsabilité du passager de se procurer les documents nécessaires pour voyager (tels que passeports, visas, certificats médicaux, etc.) Le passager reconnaît que seul le pays visité contrôle ses frontières aux postes de douane et le passager dégage Tours Chanteclerc de toutes responsabilités en cas de refus d'entrée dans un pays. Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursé pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Tours Chanteclerc ne sera responsable envers son passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle qu'en soit la nature. Tours Chanteclerc se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe avec lequel elle a voyagé. Les compagnies aériennes participant à ce programme n'assument aucune responsabilité lorsque le passager n'est pas à bord de l'appareil. Le billet d'avion émis pour le passager constitue le seul contrat entre le passager et le transporteur. Ce contrat de transport est régi par les conditions spécifiques du transporteur et le passager consent à s'y soumettre. Cette brochure n'est pas mise en circulation par une ou au nom des compagnies aériennes mentionnées et n'engage en rien leurs responsabilités. Les billets et bons d'échange émis sont non transférables et non négociables et ne sont valables que pour les dates indiquées. Il est de la responsabilité du passager d'aviser immédiatement Tours Chanteclerc lorsqu'un problème survient. À l'étranger, le passager doit immédiatement communiquer avec son guide et le représentant du fournisseur de services concerné afin de permettre la solution immédiate du problème, lorsque possible. Dans le cas où un problème ne pourrait pas se résoudre de cette façon, le passager doit communiquer immédiatement avec son agent de voyages ou par courriel avec Tours Chanteclerc (info@tourschanteclerc.com) afin que Tours Chanteclerc puisse régler le problème dans les meilleurs délais. Si toutefois il n'était pas possible de régler le problème de cette façon, le passager doit, dans les 14 jours de son retour, transmettre par écrit à Tours Chanteclerc les détails de la plainte ou réclamation, par l'entremise de son agent de voyages. Les réclamations seront prises en compte lorsque Tours Chanteclerc aura été avisé du problème au moment où il était alors possible d'y remédier. Aucune autre plainte ou réclamation ne sera traitée. Dans tous les cas, la responsabilité de Tours Chanteclerc est spécifiquement limitée au prix du forfait. En ce qui concerne les circuits et/ou séjours accompagnés, Tours Chanteclerc se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout départ selon les exigences d'exploitation de chaque circuit. Si Tours Chanteclerc est dans l'obligation d'annuler un voyage, tous les montants qui auront été déboursés par le voyageur lui seront remboursés, sans autre dédommagement. Tours Chanteclerc se dégage de toute responsabilité au niveau de l'achat et du déroulement des tours optionnels ou excursions.

Votre responsabilité : Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Tours Chanteclerc pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Place juridique : la présente convention est régie par les lois de la province de Québec et toute action qui pourrait être instituée contre l'agence de voyages Tours Chanteclerc devra être prise devant les tribunaux de la province de Québec, dans le District de Montréal. La nullité de l'une ou quelconque des clauses stipulées aux présentes n'aura pas pour effet d'annuler ou d'invalider la présente convention intitulée « Conditions générales ».

Titulaire d'un permis du Québec

Date d'impression de ce dépliant : 20 juin 2016

Titulaire d'un permis du Québec